

L'Obs

/L'Obs du SOIR

A Du CAC 40 aux parloirs des Baumettes

Par Vincent Monnier

Publié le 23-01-2015 à 18h34

Ancien directeur général de Capgemini France, François Mazon a choisi, à 50 ans, de devenir avocat. Il gagne aujourd'hui un peu plus que le Smic et passe ses journées dans les tribunaux et les prisons.



C'est un homme qui vient de chuter de 35 étages. Sans la moindre côte brisée ni même un hématome bénin à déplorer. Selon ses dires, le miraculé se porterait même mieux aujourd'hui qu'avant. Il y a cinq ans, le bureau de François Mazon se situait au 35^e étage de Cœur Défense, l'une des plus belles tours du quartier d'affaires parisien. Vue panoramique, deux secrétaires et un chauffeur à sa disposition, le monde à ses pieds. Il était alors directeur général de Capgemini, l'un des leaders mondiaux du conseil et des services technologiques.

Un poste à haute responsabilité avec son cortège de gros chiffres : 10.000 salariés en France, un milliard d'euros de chiffre d'affaires, un salaire à plusieurs zéros... Changement de métier, nouvelle perspective : "Désormais, je vois la société par en-dessous", lance François Mazon. Au sens propre comme au figuré.

Echappée belle

Son nouveau bureau se trouve au sous-sol d'un cabinet d'avocats marseillais. Une pièce sans charme qu'il partage avec deux jeunes stagiaires. Par la fenêtre, en pointant son regard vers le haut, il peut apercevoir en contre-plongée les pieds des passants.

Avocat collaborateur au cabinet Molla-Bass, l'ancien patron du CAC 40 gagne un peu plus que le **Smic** (<https://tempsreel.nouvelobs.com/tag/smic>) et partage ses semaines entre les parloirs des Baumettes et les comparutions immédiates dans les tribunaux correctionnels de la région. Chronique d'une dégringolade sociale ? D'une échappée belle, plutôt.

Je n'ai jamais gagné aussi peu d'argent et je n'ai jamais été aussi heureux.

François Mazon est un jeune avocat de 55 ans. Il a prêté serment le 8 janvier 2014 à 16 heures, au terme de cinq années d'études. La date marque le véritable début de sa bifurcation professionnelle.



A 50 ans, François Mazon, qui n'avait jamais ouvert le moindre livre de droit et ne connaissait même pas la différence entre civil et pénal, prend le chemin de la fac de droit. (Benjamin Béchet/GNO/Picturetank)

Les soutes de la société

Quand il fit part à ses amis de la nouvelle orientation qu'il souhaitait donner à sa carrière, ceux-ci lui conseillèrent de se tourner vers le droit des affaires, les fusions, les acquisitions... "Trop peu éloigné de ce que je faisais autrefois", leur répondit l'intéressé. Ce sera pénaliste et rien d'autre.

A la fois par lassitude d'une vie qui se répétait au rythme de ses figures imposées, mais aussi par angoisse de me retourner un jour en réalisant que j'avais toujours vécu dans le même monde.

Lui qui, dans une autre vie, voyageait en première, embarque désormais dans les soutes de la société. Inscrit sur la liste des permanences pénales, ce quinquà la voix grave défend des vendeurs de cannabis, des cabossés par la vie, des voleurs de pneus, un ancien cadre de l'OM... Un univers à cent mille lieues de celui qui fut autrefois le sien.

Ce que ce métier m'apprend, c'est que ceux que je défends me ressemblent beaucoup.

Quand on l'interroge sur cette vocation tardive, il cite aussi un passage de "l'Exécution" de Robert Badinter, un des livres qui lui donnèrent envie d'exercer ce métier : "On apprend plus sur un pays, sur une civilisation, sur ses habitants en voyant se dérouler l'éternelle tragi-comédie judiciaire qu'en tout autre lieu, serait-ce sur la place un jour de marché."

Première relaxe

Deux jours après avoir prêté serment, il obtenait devant le tribunal correctionnel sa première relaxe au bénéfice du doute dans une histoire de violence avec armes. "A l'issue de l'audience, la mère du prévenu, un jeune souffrant d'un handicap, est venue, en larmes, me remercier, se souvient-il. Ce fut un moment d'émotion comme j'en avais rarement vécu. Ce n'est pas toujours facile de garder la distance."

Pour l'un de ses premiers dossiers, il défend lors d'une commission disciplinaire un détenu ayant fait macérer des fruits dans sa cellule pour en tirer de l'alcool. "J'ai eu dix minutes pour prendre connaissance du dossier." L'homme écopera de sept jours avec sursis, échappant ainsi à l'isolement.

"Lui qui n'éprouvait plus qu'un sentiment d'impuissance dans ses anciennes activités trouve un sentiment d'utilité dans son nouveau métier", observe une de ses amies, Gabrielle Rolland, consultante pour de grands

groupes.



A droite, une photo de François Mazon, patron du CAC 40 (<https://tempsreel.nouvelobs.com/lexique/cac-40.html>). A gauche, sa prestation de serment, le 8 janvier 2014. (Benjamin Béchet/GNO/Picturetank)

Chez ses nouveaux confrères, la curiosité le dispute parfois à la suspicion envers ce bleu du barreau. Certains se demandent si revêtir la robe noire ne serait pas qu'un amusement pour cet ancien DG dégagé des préoccupations pécuniaires ? François Mazon répond :

Je considère ce métier comme l'un des plus beaux du monde et surtout un des plus nécessaires. J'ai la rage de défendre des hommes et des femmes qui en ont besoin."

Il faut parfois attendre la cinquantaine pour enfin trouver sa vocation. Pour François Mazon, cette révélation eut lieu dans une cellule de garde à vue. "Le dé clic a fait le bruit métallique d'une porte qui se refermait derrière moi."

Un jour de décembre 2004, le directeur général de Capgemini reçoit un appel d'un policier de la brigade financière. Celui-ci souhaite le voir au plus vite. "Très bien, je vais regarder cela avec ma secrétaire", répond le patron. "Non, monsieur, c'est tel jour à telle heure", le coupe brutalement le policier.

Quelques heures en cellule

Lorsqu'il se rend dans les locaux de la brigade, rue du Château-des-Rentiers dans le 13^e arrondissement parisien – "une adresse désormais très chic vu le nombre de patrons qui y défilent", sourit-il –, François Mazon apprend qu'il est placé en garde à vue dans le cadre d'une affaire de délit de favoritisme sur laquelle enquête le juge Philippe Courroye. On lui retire ses lacets, sa montre et sa ceinture. On le place quelques heures en cellule avant qu'il ne soit entendu par le juge lors d'un interrogatoire éprouvant.

"Je me souviens d'avoir pris l'ascenseur avec mon pantalon qui tombait et mes chaussures qui menaçaient de partir à tout instant. C'était humiliant." Dans la cellule, entre ces quatre murs sur lesquels rebondissent ses pensées, un vieux rêve refait surface : devenir pénaliste.

"Une vie réussie est un rêve d'adolescent réalisé dans l'âge mur", écrivait Alfred de Vigny. Revêtir la robe noire, François Mazon en avait, un temps, caressé l'idée durant sa jeunesse. Etudiant à Paris, il aimait errer dans les couloirs du Palais de Justice, poussant au hasard les lourdes portes capitonnées des chambres correctionnelles avec l'impression d'ouvrir une fenêtre sur un monde inconnu. Une habitude qu'il conserva durant ses premières années professionnelles.

J'étais sensible au mot, à la langue, au verbe. Et puis, ce qui m'attirait dans les faits

divers, c'était de voir le monde dans sa marge, à quoi ressemblaient ceux qui avaient franchi la ligne."

Lors de ses escapades au tribunal, une audience le marque particulièrement. Il se souvient qu'un avocat assez âgé y défendait des clients dans une histoire de rixes entre personnes issues des communautés tamoule et maghrébine du nord de Paris. "Il avait très peu de points communs avec ses clients et, pourtant, il donnait l'impression de bien les connaître, les défendait avec énergie et ferveur, comme si sa vie en dépendait."

Le droit chemin

Issu d'une famille d'ingénieurs, François Mazon préfère suivre le droit chemin plutôt que le chemin du droit.

Dans ma famille, le droit n'était pas vu comme quelque chose de prestigieux. Je n'ai pas eu la force à l'époque d'aller contre."

Il opte donc pour maths sup-maths spé puis Centrale Paris. Diplômé de la prestigieuse école, il s'offre tout de même un petit détour par Sciences-Po. "Le début de ma perversion."



"Je n'ai jamais gagné aussi peu d'argent et je n'ai jamais été aussi heureux", dit aujourd'hui François Mazon. (Benjamin Béchet/GNO/Picturetank)

Et voilà que, plus de vingt ans plus tard, ce rêve enfoui revient le hanter. Il en fait même part à son avocat de l'époque, M^e Thibault de Montbrial. Ce dernier préfère n'y voir que le signe avant-coureur d'une "middle-life crisis" en gestation. Une douce chimère qui ne passera pas l'hiver.

La suite ne lui donne pas tout à fait tort. L'affaire de favoritisme s'étant soldée par un non-lieu, François Mazon retourne finalement vaquer à ses occupations quotidiennes de patron de Capgemini. Il y a débuté à l'orée des années 1990, après trois années et demie passées comme directeur de clientèle chez IBM, suivies de trois autres années comme directeur de la société Econocom au Japon.

Le cœur n'y est plus

Chez Capgemini, il a gravi les échelons jusqu'à devenir directeur général de la filiale française, la plus importante du groupe. Certains le voient même en possible successeur, un jour, de Serge Kampf, l'emblématique fondateur de la société. Seulement, le cœur n'y est plus. La faute à la pression des résultats qui, chaque trimestre, tombent comme un couperet attendu avec impatience par les analystes financiers.

La faute, aussi, à un éprouvant plan social de 300 personnes qu'il a dû piloter après la fusion entre **Capgemini** (<https://tempsreel.nouvelobs.com/tag/capgemini>) et Ernst'Young.

J'avais tous les symptômes du burn-out : je ne dormais plus, j'étais irritable, je n'avais plus aucun recul.

Le DG décide de démissionner. Dans la foulée, il prend une année sabbatique. Il en profite pour rallier Pékin depuis Moscou en empruntant le Transsibérien, puis descend le Mékong.

A son retour de voyage, il est approché pour prendre la direction générale de Steria, une entreprise de services numériques. Par facilité, il accepte sans se laisser le temps de réfléchir à d'autres possibles. Mais après quatre années dans cette société, les doutes resurgissent :

Je n'étais plus fait pour ça. J'avais perdu la flamme, je n'étais plus bon dans ce que je faisais."

Les deux parties se séparent à l'amiable. "Il s'est aperçu tardivement que ce n'était pas en changeant d'entreprise qu'il allait régler son problème", explique son amie Gabrielle Rolland.

Le deuxième déclic

L'idée de revêtir la robe d'avocat revient alors tournoyer dans la tête de François Mazon. Régulièrement, il évoque ce désir devant ses proches, sans que ni lui ni eux ne croient réellement qu'il sautera le pas un jour. Mais l'un de ses amis va le piquer au vif : "Ecoute, soit tu décides de devenir avocat et tu le fais, soit tu n'en parles plus", lui balance-t-il lors d'un déjeuner. Ce sera le deuxième déclic. François Mazon le reconnaît :

Il avait raison, cela ne pouvait pas rester une sorte de discours chic."

Il vient de passer le cap de la cinquantaine, il n'a jamais ouvert le moindre livre de droit, ne connaît même pas la différence entre le civil et le pénal. Il sait que cinq années d'études l'attendent, lui qui n'a connu que les grandes écoles et n'a jamais été confronté au système universitaire. Il sait aussi qu'il n'exercera au mieux qu'à 55 ans. Une perspective qui ne le dissuade pourtant aucunement.

"Les décisions importantes se prennent avec les tripes." Et cette fois-ci, les tripes lui commandent de prendre le chemin de l'université. Un choix qui induit un changement de niveau de vie et de statut social.

"Mes anciennes fonctions m'ont permis d'être financièrement indépendant. Pour ce qui est de ma femme, artiste peintre, elle ne s'est jamais vraiment intéressée à ce que je faisais autrefois. Ce n'était pas du tout son univers. Quant à mes trois enfants, ils sont jeunes, ils ont trouvé cela curieux d'avoir un père qui retourne à l'université mais ils ne m'ont jamais empêché de le faire."

Les bancs de la fac

Sur les bancs de la fac, ses cheveux gris et ses costumes bien taillés ne passent pas inaperçus. Les professeurs sont parfois plus jeunes que lui et les responsables de TD ont souvent moins de 30 ans.



A 50 ans, François Mazon, qui n'avait jamais ouvert le moindre livre de droit et ne connaissait même pas la différence entre civil et pénal, prend le chemin de la fac de droit.

“Ceux qui pensent que j’ai choisi ce métier par amusement ne savent pas ce que c’est que d’entrer dans un amphithéâtre où 500 étudiants vous dévisagent parce que vous êtes le doyen de l’assistance. De se mettre à rougir après une question posée en TD parce que vous êtes incapable d’y répondre alors qu’un an plus tôt vous étiez le patron d’une grosse boîte”, explique François Mazon. Pour l’une de ses premières notes, l’ancien patron récolte un cinglant 2/20. Peut beaucoup mieux faire. Mais l’ancien DG prend finalement goût au système universitaire.

“Les grandes écoles sélectionnent quasi exclusivement à l’entrée, ce qui fait que l’entreprise ne recrute pas un étudiant sortant d’un de ces établissements, mais quelqu’un qui a réussi à y entrer. Dans le modèle universitaire, l’étudiant démontre ses compétences année après année, passant par le filtre de contrôles de connaissances de plus en plus difficiles.”

Un stagiaire de 50 ans

En travaillant d’arrache-pied, il décroche son certificat d’avocat, terminant troisième de sa promotion. Au moment de trouver un stage dans un cabinet, il envoie une vingtaine de lettres de motivation, prenant bien soin à chaque missive de préciser qu’il accepte de ne pas être payé et qu’il n’y a pas de raisons de le traiter différemment des autres stagiaires, malgré son âge. Des précautions inutiles : il n’obtiendra pas la moindre réponse à ses courriers, même négative. “Un stagiaire de 50 ans, ça peut effrayer”, admet-il.

Un de ses professeurs le met cependant en contact avec Christophe Bass, un pénaliste renommé du barreau marseillais. Ce dernier débute l’entretien en précisant qu’il prend rarement des stagiaires. Il le terminera en enrôlant l’étudiant. “J’ai trouvé son parcours courageux, explique M^e Bass. Des changements radicaux de carrière cela arrive, mais rarement à 50 ans. Sa carrière était réussie. Il pouvait se poser un peu. Il a préféré changer de voie.”

Pour son premier dossier, le stagiaire est amené à travailler sur l’affaire des prothèses mammaires défectueuses de la société PIP. Le cabinet y défend le directeur général de la société, Claude Couty. Le procès, totalement hors normes, se tient en mai 2013. Pour l’occasion, le Parc des Expositions de Marseille a été transformé en tribunal correctionnel.



*Croquis d'audience lors du procès **PIP** (<https://tempsreel.nouvelobs.com/tag/protheses-pip>) à Marseille.*

(Benjamin Béchet/GNO/Picturetank)

Près de 7.500 parties civiles, des écrans géants qui retransmettent les audiences. Le stagiaire n'a pas encore prêté serment. Il ne porte pas la robe. Pourtant Christophe Bass demande à la présidente de la cour l'autorisation de le laisser plaider. François Mazon se souvient :

J'étais partagé entre la peur et l'envie. J'ai plaidé en costume. Une plaidoirie très écrite, très peu improvisée.

Mais ses arguments portent. La voix est grave, le propos limpide. Lorsqu'il reprend sa place sur les bancs de la défense, il sera chaudement congratulé par ses futurs pairs.

Refaire le procès

Une autre de ses plaidoiries sera remarquée. Celle qu'il livra lors du procès de Christophe Morat, ce chauffeur de bus séropositif, jugé en octobre dernier devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour avoir exposé pendant quatre ans ses partenaires au virus du sida en leur demandant des relations non protégées.

J'ai toujours été habitué à prendre la parole en public mais je n'avais jamais ressenti une telle tension : on joue sur le destin de quelqu'un."

Christophe Morat sera condamné à douze ans de prison. La cour n'a pas été sensible aux arguments de François Mazon. "Au soir du verdict, j'ai failli tout arrêter."



François Mazon a défendu en septembre 2014 devant la cour d'assises d'Aix-en-Provence un chauffeur de bus séropositif, Christophe Morat, accusé d'avoir exposé ses partenaires au virus du sida en leur demandant des relations non protégées.

Aujourd'hui encore, François Mazon ne cesse de refaire ce procès.

J'aimerais aller voir le jury et lui demander là où j'ai failli, comme lorsque je perdais un marché je demandais à revoir le client pour comprendre sa décision.

Récemment, François Mazon espérait obtenir un aménagement de peine avant les fêtes pour un détenu au lourd casier judiciaire. Le tribunal en décida autrement. "Le dossier était très difficile mais j'y croyais en sortant de l'audience, davantage que mon client, que j'avais revu trois jours plus tard. Mais il connaît mieux le système que moi : il a eu 19 condamnations en vingt ans et je n'ai que onze mois de barre."

Le cœur battant

Cet échec lui a laissé un goût amer :

Je n'ai pas encore le cuir aussi solide que les avocats expérimentés. J'attends ces décisions le cœur battant comme j'attendais le résultat d'un examen quand j'étais étudiant ou d'un appel d'offres quand j'étais DG. Et quand je perds, je m'en veux toujours et je me demande comment j'aurais pu obtenir un meilleur résultat."

"Les premières gifles que nous prenons sont les plus douloureuses, reconnaît M^e Bass, qui défendait également Christophe Morat. Elles donnent envie de froisser la robe et de la jeter."

Vincent Monnier